

Il est urgent de limiter les transports aux seuls besoins essentiels !

2 avril 2020



Maskes, gels, respirateurs, bouteilles d'oxygène, anesthésiques, médicaments, tests, alimentation :

Il est urgent de limiter les transports aux seuls besoins essentiels !

Depuis le début de la crise sanitaire, le matériel de protection indispensable fait défaut. Le personnel de la santé, du social et du médico-social, en première ligne, est le plus touché par cette situation. Les salariés des entreprises appartenant aux secteurs essentiels le sont aussi car le patronat, avec l'appui des pouvoirs publics, refuse de prendre en compte le **danger grave et immédiat** et combat les **droits de retrait**. Le patronat, toujours avec l'appui de l'Etat, ridiculise la notion de « service essentiel » en utilisant pour obliger des centaines de milliers de personnes à **continuer un travail qui pourrait être différé**.

L'avidité des actionnaires prime sur la santé et la vie des travailleurs et travailleuses : c'est le capitalisme.

Casse des services de santé - en lutte depuis des années pour avoir des moyens satisfaisants - et plus globalement de la sécurité sociale, absence d'anticipation, de réactivité, mais aussi délocalisations des industries produisant des masques et des respirateurs, sont autant d'explications à la situation catastrophique que nous connaissons. Certes, **les capitalistes et leurs gestionnaires** ne sont pas à l'origine de ce coronavirus, mais ils **portent la responsabilité de l'absence de protection, d'anticipation, d'infrastructures et de personnel pour y faire face**, et donc de sa diffusion massive et mortelle. Mais, nous avons interpellé Mme Pannier-Runacher du ministère de l'économie et M. Salomon, le directeur général de la Santé, pour leur dire qu'il était urgent d'organiser une réunion tripartite Etat-entreprises/organisations patronales-Organisations syndicales, pour travailler sur les filières productives de matériel médical indispensable.

Aucune réponse. Il y a là une mise en danger délibérée de la population.

Au-delà des discours martiaux et des hommages aux « héros », la réalité est que la santé des travailleurs et des travailleuses n'est pas le souci majeur - loin de là - des pouvoirs publics et directions d'entreprise. En témoigne, **l'injonction contradictoire consistant à réassumer l'impérieux besoin de confinement** (bien réel !), mais en **l'accompagnement de mesures visant à envoyer au travail un grand nombre de salariés** dont l'activité ne relève pas des services absolument indispensables aux besoins essentiels de la collectivité. **Le droit de retrait est une mesure de salubrité publique** : les directions d'entreprise en contestent l'application et les pouvoirs publics les appuient !

C'est une décision dont les responsables assumeront les conséquences...

Le patronat s'attache à faire en sorte de pénaliser celles et ceux qui sont effectivement confinés (chômage partiel, garde d'enfants, télétravail, etc.) en rognant sur des droits, avec l'aval et l'appui des pouvoirs publics. Celles et ceux dont la présence sur le lieu de travail est suspendue à cause de la crise sanitaire doivent bénéficier de **100% de leur salaire**, quelle que soit leur situation administrative !

Les seules entreprises du CAC 40, pour 2019, ont versé 60 milliards à leurs actionnaires...

Les transports doivent se limiter aux besoins réels de la population. Ce devrait être la règle tout le temps. En réalité, ils sont au service des intérêts capitalistes, avec les conséquences en matière d'écologie, de sûreté, ... Dans la période, continuer ainsi c'est une autre forme de mise en danger de la vie d'autrui ! **Les transports doivent être strictement limités aux besoins des secteurs vitaux** (agro-alimentaire, santé, médicaments d'intérêt thérapeutique, etc.). N'en déplacez au MEDEF !

❑ Qui a décidé de faire rouler des trains de fret pour ravitailler les chantiers du grand projet inutile Ligne à grande vitesse Lyon/Turin ? Est-ce indispensable dans la période ?

❑ Qui a décidé de relancer les travaux pour la création du Roissy express, en vue des Jeux olympiques de 2024 ? Est-ce une activité indispensable dans la période ?

❑ Qui a décidé de continuer à faire travailler les chauffeurs routiers dans des conditions encore plus scandaleuses qu'habituellement, et pour certains trafics qui n'ont rien de vitaux pour la collectivité ?

La direction SNCF inverse la catégorie des « trains de continuité industrielle permettant de faire fonctionner des usines stratégiques [...] et accélérer le renouveau de l'économie. »

C'est l'Etat qui gère la SNCF et la met au service, non de la collectivité, mais des industriels !

Donnons tous les moyens aux secteurs vitaux. Protégeons-nous !

Arrêts des transports ferroviaires et routiers inutiles qu'ils soient voyageurs ou marchandises !

Arrêt total de production de toutes les entreprises sauf celles indispensables dans la période.

Dans ces dernières, c'est à celles et ceux qui travaillent de définir l'organisation à mettre en place ; pas aux directions qui ne sont pas sur le terrain, là où est le danger de mort !



Masques, gels, respirateurs, bouteilles d'oxygène, anesthésiques, médicaments, tests, alimentation :

Il est urgent de limiter les transports aux seuls besoins essentiels !

Depuis le début de la crise sanitaire, le matériel de protection indispensable fait défaut. Le personnel de la santé, du social et du médico-social, en première ligne, est le plus touché par cette situation. Les salarié.es des entreprises appartenant aux secteurs essentiels le sont aussi car le patronat, avec l'appui des pouvoirs publics, refuse de prendre en compte le **danger grave et immédiat** et combat les **droits de retrait**. Le patronat, toujours avec l'appui de l'Etat, ridiculise la notion de « service essentiel » en l'utilisant pour obliger des centaines de milliers de personnes à **continuer un travail qui pourrait être différé**.

L'avidité des actionnaires prime sur la santé et la vie des travailleurs et travailleuses : c'est le capitalisme.

Casse des services de santé - en lutte depuis des années pour avoir des moyens satisfaisants - et plus globalement de la sécurité sociale, absence d'anticipation, de réactivité, mais aussi délocalisations des industries produisant des masques et des respirateurs, sont autant d'explications à la situation catastrophique que nous connaissons. Certes, **les capitalistes et leurs gestionnaires** ne sont pas à l'origine de ce coronavirus ; mais ils **portent la responsabilité de l'absence de protection, d'anticipation, d'infrastructures et de personnel pour y faire face**, et donc de sa diffusion massive et mortelle. Mi-mars, nous avons interpellé Mme Pannier-Runacher du ministère de l'économie et M. Salomon, le directeur général de la Santé, pour leur dire qu'il était urgent d'organiser une réunion tripartite État-entreprises/organisations patronales-Organisations syndicales, pour travailler sur les filières productives de matériel médical indispensable.

Aucune réponse. Il y a là une mise en danger délibérée de la population.

Au-delà des discours martiaux et des hommages aux « héros », la réalité est que la santé des travailleurs et des travailleuses n'est pas le souci majeur – loin de là - des pouvoirs publics et directions d'entreprise. En témoigne, l'**injonction contradictoire consistant à ressasser l'impérieux besoin de confinement** (bien réel !), mais en l'**accompagnement de mesures visant à envoyer au travail un grand nombre de salarié.es** dont l'activité ne relève pas des services absolument indispensables aux besoins essentiels de la collectivité. **Le droit de retrait est une mesure de salubrité publique** : les directions d'entreprise en contestent l'application et les pouvoirs publics les appuient !

C'est une décision dont les responsables assumeront les conséquences...

Le patronat s'attache à faire en sorte de pénaliser celles et ceux qui sont effectivement confiné.es (chômage partiel, garde d'enfants, télétravail, etc.) en rognant sur des droits, avec l'aval et l'appui des pouvoirs publics. Celles et ceux dont la présence sur le lieu de travail est suspendue à cause de la crise sanitaire doivent bénéficier de **100% de leur salaire**, quelle que soit leur situation administrative !

Les seules entreprises du CAC 40, pour 2019, ont versé 60 milliards à leurs actionnaires...

Les transports doivent se limiter aux besoins réels de la population. Ce devrait être la règle tout le temps. En réalité, ils sont au service des intérêts capitalistes, avec les conséquences en matière d'écologie, de sureté, ... Dans la période, continuer ainsi c'est une autre forme de mise en danger de la vie d'autrui ! Les transports doivent être **strictement limités aux besoins des secteurs vitaux** (agro-alimentaire, santé, médicaments d'intérêt thérapeutique, etc.). N'en déplaie au MEDEF !

- Qui a décidé de faire rouler des trains de fret pour ravitailler les chantiers du grand projet inutile Ligne à grande vitesse Lyon/Turin ? Est-ce indispensable dans la période ?
- Qui a décidé de relancer les travaux pour la création du Roissy express, en vue des Jeux olympiques de 2024 ? Est-ce une activité indispensable dans la période ?
- Qui a décidé de continuer à faire travailler les chauffeurs routiers dans des conditions encore plus scandaleuses qu'habituellement, et pour certains trafics qui n'ont rien de vitaux pour la collectivité ?

La direction SNCF invente la catégorie des « *trains de continuité industrielle permettant de faire fonctionner des usines stratégiques [...] et accélérer la remontée en puissance de l'économie.* »

C'est l'Etat qui gère la SNCF et la met au service, non de la collectivité, mais des industriels !

Donnons tous les moyens aux secteurs vitaux. Protégeons-nous !

Arrêts des transports ferroviaires et routiers inutiles qu'ils soient voyageurs ou marchandises !

Arrêt total de production de toutes les entreprises sauf celles indispensables dans la période.

Dans ces dernières, **c'est à celles et ceux qui travaillent de définir l'organisation à mettre en place ; pas aux directions qui ne sont pas sur le terrain, là où est le danger de mort !**

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Il-est-urgent-de-limiter-les-transports-aux-seuls-besoins-essentiels>